

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Mamadou Seck, nouveau président de l'Assemblée nationale : une sérénité bienvenue au perchoir

Date de mise en ligne : lundi 17 novembre 2008

- Archives -

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Dakar, 16 nov (APS) - Candidat désigné par le groupe libéral et démocratique de la majorité, le député libéral Mamadou Seck a été élu dimanche après-midi, sans surprise, président de l'Assemblée nationale, une semaine après la destitution-démission de Macky Sall, alors titulaire du poste. Jusque-là président de la commission de l'économie générale, des finances, du plan et de la coopération économique de l'institution parlementaire, Mamadou Seck, semble être l'homme qu'il faut aujourd'hui au perchoir, dans un contexte marqué par des "remous" au sein du Parti démocratique sénégalais (PDS, au pouvoir).

Evoquant un "blocage" du fonctionnement de l'Assemblée nationale, du fait d'une "une mésentente évidente" entre le président de l'Assemblée nationale et sa majorité parlementaire, les députés ont voté il y a de cela une semaine une résolution destituant son prédécesseur de son poste.

A l'appui de leur argumentaire, les adversaires de Macky Sall ont par ailleurs fait valoir que le désaccord invoqué entre l'ex-président de l'Assemblée nationale et la majorité parlementaire dont il est issu "pourrait être le lit d'une crise institutionnelle" entre le législatif et l'exécutif.

Dans ce contexte, le choix porté sur Mamadou Seck, 61 ans, peut préjuger de lendemains plus apaisés, en raison notamment de la personnalité du nouveau président de l'Assemblée nationale, de ses compétences professionnelles reconnues et de sa "proximité" avec le président de la République.

Récemment, un quotidien qui cherchait à faire le tri des nombreuses candidatures réelles ou supposées constamment évoqués par la presse pour succéder à Macky Sall, a démontré, sans le vouloir forcément, combien pouvait être judicieux le choix de Mamadou Seck.

Au-delà du fait qu'il passe comme un militant et un cadre authentique du **PDS**, en termes décodés il n'a jamais quitté ce parti pour une autre formation politique, ce qui était une des conditions à remplir pour les candidats, Mamadou Seck peut faire valoir des qualités qui semblent fort convenir à la situation.

Dixième président de l'Assemblée nationale depuis l'indépendance (le quatrième depuis mars 2000), il est en effet décrit comme un homme pondéré, serein, des vertus bienvenues pour apaiser les esprits, après le tumulte à la place Soweto, et favoriser le renouveau qui devait caractériser la présente législature. Conformément aux vœux des députés eux-mêmes.

Au-delà de tout, Mamadou Seck a une réputation de sérieux et d'intégrité qui date, pour partie, de sa démission du gouvernement en mai 2001. Alors ministre de l'Économie et des Finances, M. Seck avait justifié sa décision de quitter l'attelage gouvernemental par l'existence d'une "affaire qui risque de ternir (son) image et celle du gouvernement". Transparence avant l'heure.

En 1988, il avait été condamné à deux ans de prison avec sursis dans une affaire de détournement des produits de la vente de denrées alimentaires, confiées à la Société de manutention et de transit (SOMICOA), dont il était le directeur général (Dg), par un organisme public, le Commissariat à l'Aide alimentaire.

Simple négligence de sa part, puisque le nouveau président de l'Assemblée nationale n'a été condamné avec sursis que parce qu'il avait omis de commettre son propre avocat. Saisi par la suite par ses avocats, la Cour d'appel a finalement blanchi Mamadou Seck.

"Il m'est apparu sur la base de l'idée que je me fais de la fonction de ministre, qu'il était nécessaire que je démissionne (...)", avait alors déclaré Mamadou Seck, quittant ainsi son cabinet quelques jours seulement après la formation du gouvernement de Mame Madior Boye, "pour s'expliquer à nouveau devant les Sénégalais en simple citoyen sur cette affaire" qui l'a rattrapé.

Il s'agit alors de "faire taire les allégations sur la moralité et sur les actes que j'aurais commis et qui sont aujourd'hui distillées dans la presse et dans certains cercles. Du fait également de mes fonctions de ministre de l'Économie et des Finances, des allégations portant sur des détournements et des malversations financières sont suffisamment graves", avait-il indiqué.

L'intégrité sauvée et sa bonne moralité préservée, cet économiste de formation, diplômé du Centre d'études financières, économiques et bancaires de Paris et de l'université de Paris I-Panthéon réintègre le gouvernement à partir de novembre 2002, en occupant le poste de ministre des Infrastructures, de l'Équipement et des Transports.

Il sera ensuite nommé ministre des Infrastructures, de l'Équipement, des Transports terrestres et des Transports maritimes intérieurs, avant d'être reconduit au même poste en mars 2005. Il va finalement quitter le gouvernement lors du remaniement intervenu le 1^{er} février 2006.

Depuis, il était au service de sa mairie de Mbao, de son parti et de l'Assemblée nationale, où il assurait la présidence de la très stratégique commission de l'économie générale, des finances, du plan et de la coopération.

Auteur : BK